

**AVIS CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2017-R-034**

**séance du 12 octobre 2017**

**Concernant la validation le plan de gestion de la RNR de la galerie du Pont des  
Pierres**

Lors de sa séance du 12/10/2017, le CSRPN a examiné le plan de gestion de la réserve naturelle régionale de la galerie du Pont des Pierres dont la gestion est assurée par la LPO coordination Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CSRPN souligne le caractère exemplaire du plan de gestion présenté par le conservateur tant au niveau de la forme, avec l'utilisation de la nouvelle méthodologie de l'ATEN pour la rédaction des plans de gestion, qu'au niveau des objectifs et des actions proposés.

Le CSRPN constate que les enjeux de la directive « Habitats » – Natura 2000 sont pleinement traités dans le document.

Le CSRPN salue l'utilisation de méthode non invasive pour le suivi des chiroptères dans la cavité.

Le CSRPN note le nombre important d'opérations prévues sur les différents niveaux d'enjeux de cette réserve. Cela reste néanmoins gérable à l'échelle de la réserve et les suivis prévus sur les groupes d'invertébrés sont très intéressants.

Le CSRPN est très favorable au projet d'extension qui permettrait notamment de couvrir l'intégralité de la galerie.

Le CSRPN émet un avis favorable pour la validation du plan de gestion 2018-2022 de la réserve naturelle régionale de la galerie du Pont des Pierres.

le Président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

